

* * *

Un nouvel académicien vient d'être admis à siéger sous la coupole du Palais Mazarin. C'est M. Henri Lavedan. Ce plus récent des immortels, est né vers 1860 à Orléans. Son père était Léon Lavedan, ancien rédacteur du " Moniteur du Loiret " et du " Français ", à qui la terrible plume de Louis Veillot infligea plus d'une blessure. Henri Lavedan, après avoir commencé ses études sous l'œil paternel de Mgr Dupanloup, au petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, les termina à Paris. Il parut quelque temps dans les bureaux d'une administration, puis, il entra dans les lettres par la petite porte de la chronique gauloise et du conte grivois. De là il passa au théâtre où il donna ce que l'on appelle des pièces cruelles, dans le jargon du jour, et ce qui signifie en bon français des pièces scandaleuses. Ces comédies de mœurs dépravées, " Une famille ", " Le prince d'Aurec ", le " Nouveau jeu ", le " Vieux Marcheur ", firent sa réputation ! Il devint l'un des princes de la littérature cabotine, et l'Académie trop facile lui ouvrit ses portes.

Ce monsieur, auteur très léger d'œuvres très lestes, venait parler, l'autre jour, dans son discours de réception, d'Henri Meilhac dont les comédies graveleuses sont trop connues. Il a fait l'éloge de son peu respectable prédécesseur avec un rare cynisme, et dans un langage excessivement déluré. L'Académie avait assisté peu souvent à pareil dévergondage de pensée et de style.

Il a failli, paraît-il, y avoir une crise à ce sujet. D'abord, M. Thureau-Dangin, qui, d'après les règlements, devait répondre au récipiendaire, avait refusé cette tâche ingrate, prétendant qu'il ne connaissait pas du tout l'œuvre de ce dernier. M. le marquis Costa de Beauregard fut alors désigné. Cet académicien, auteur du beau livre " Un homme d'autrefois ", est un catholique sincère, et un écrivain remarquable par l'élévation de sa pensée et la distinction de son style. Il consentit à recevoir M. Lavedan. Mais sa réponse au discours de celui-ci, était tellement cinglante dans sa forme primitive, que le récipiendaire se cabra sous la lanière, et menaça de ne pas aller prendre séance si certains passages n'étaient pas supprimés et d'autres adoucis. M. Costa de Beauregard voulut bien se rendre à cette exigence, peut-être avec une courtoisie excessive ; mais il le fit